



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afrique de l'Ouest

Question écrite n° 47644

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'aide bilatérale que la France a décidé d'allouer à la lutte contre les essaims de criquets pèlerins qui envahissent le Sahel. Le ministère a annoncé le vendredi 17 septembre l'engagement de 4 millions d'euros ainsi que de trois millions supplémentaires pour les actions de prévention. Il lui demande comment va être utilisée concrètement cette aide financière sur le terrain et si la France entend porter assistance sur place aux populations victimes.

Texte de la réponse

Au total, l'effort financier bilatéral français en faveur de la lutte anti-acridienne est de 8,5 MEUR : 5,5 MEUR pour l'urgence et 3 MEUR pour la lutte préventive. Notre coopération bilatérale avec les pays touchés représente 1 167 000 euros, auxquels s'ajoutent deux versements à la FAO, un premier de 300 000 EURros début août puis un second de 4 millions d'euros pour lequel une convention de financement entre la FAO et l'Agence française de développement a été signée le 26 octobre. Le projet relatif à cette convention, démarré fin octobre, pour une période de douze mois, concerne la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Tchad et vise à la mise en oeuvre pratique de la lutte anti-acridienne : achat de pesticides, heures de vol des avions, achat de véhicules, mobilisations d'experts. Une évaluation finale de ce projet sera établie en septembre 2005. En ce qui concerne les projets de prévention, ils contribueront au programme régional multi-bailleurs EMPRES-région occidentale : un projet de Fonds de solidarité prioritaire de 2 MEUR portera sur les questions de gouvernance de la lutte acridienne et un projet du Fonds français pour l'environnement mondial de 1 MEUR abordera les aspects environnementaux. Ces fonds interviendront en 2005. Par ailleurs, nous restons vigilants quant à la situation sur le terrain et notamment au bien-être des populations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47644

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 septembre 2004, page 7455

Réponse publiée le : 25 janvier 2005, page 746